

RCS : LORIENT Code greffe : 5601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LORIENT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1969 B 00034 Numéro SIREN : 869 500 348 Nom ou dénomination : 3.C.
--

Ce dépôt a été enregistré le 12/04/2019 sous le numéro de dépôt 2454

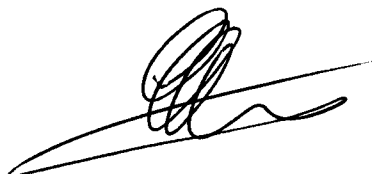
3.C.

Société par Actions Simplifiée au capital de 609.796,07 euros
Siège Social : Port Goulphar – 56360 BANGOR
RCS LORIENT 869 500 348

**COMPTES ANNUELS
AU 31 DÉCEMBRE 2018**

(Exercice du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018)

**Certifiés conformes
Le Président**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a long horizontal stroke and a small flourish at the end.

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise :		SAS 3C		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2		
Adresse de l'entreprise		3, PLACE ALBERT EINSTEIN 56000 VANNES		Durée de l'exercice précédent *		1 2		
Numéro SIRET*		8 6 9 5 0 0 3 4 8 0 0 0 8 9						
		Néant ☐ *						
				Exercice N clos le,		3 1 1 2 2 0 1 8		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	31 811	AG	31 811		
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 291	AK	60	1 231	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	171 194	AO	19 631	151 562	
		Constructions	AP	12 236 942	AQ	7 176 526	5 060 416	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 054 684	AS	756 510	298 174	
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 048 191	AU	889 068	159 123	
		Immobilisations en cours	AV	139 417	AW		139 417	
		Avances et acomptes	AX	3 279	AY		3 279	
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
			Autres participations	CU	1 000	CV		1 000
	Créances rattachées à des participations		BB		BC			
	Autres titres immobilisés		BD	1 453	BE		1 453	
Prêts	BF			BG				
Autres immobilisations financières *	BH			BI				
TOTAL (II)		BJ	14 689 262	BK	8 873 606	5 815 656		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	67 500	BM		67 500	
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	87 971	BU		87 971	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	56 132	BY		56 132	
		Autres créances (3)	BZ	802 784	CA		802 784	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD		CE		
Disponibilités	CF		381 208	CG		381 208		
Charges constatées d'avance (3) *	CH		93 974	CI		93 974		
TOTAL (III)		CJ	1 489 569	CK		1 489 569		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	16 178 831	IA	8 873 606	7 305 225		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2018

Désignation de l'entreprise		SAS 3C	Néant ☐	*
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 609 796)	DA	609 796	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	60 980	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	1 886 972	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	571 306	
	Subventions d'investissement	DJ	49 115	
	Provisions réglementées *	DK	1 385 172	
	TOTAL (I)	DL	4 563 340	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	430 579	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	503 736	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	312 638	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	137 395	
	Dettes fiscales et sociales	DY	401 034	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	845 676	
	Autres dettes	EA	110 828	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 741 885	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 305 225	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { éserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 848 668		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS 3C						Néant ☐ *		
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 152	FB		FC	2 152	
	Production vendue { ns * services*	FD		FE		FF		
		FG	3 357 654	FH		FI	3 357 654	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 359 806	FK		FL	3 359 806	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN	29 437	
	Subventions d'exploitation					FO	2 437	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	40 301	
	Autres produits (1) (11)					FQ	308	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 432 289
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	26 808	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(26 517)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	474 616	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(132 827)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	653 099	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	148 295	
	Salaires et traitements*					FY	835 619	
	Charges sociales (10)					FZ	226 747	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	623 505
							GB	
							GC	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	10 895	
Autres charges (12)					GF	2 840 239		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG	592 050		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	721	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	721	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	91 543	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	91 543	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								
						GW	501 228	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise SAS 3C		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	6 940
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	334 346
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	181 860
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	523 146
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	5 254
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	202 209
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	42 158
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	249 620
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	273 526
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	203 448
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 956 156
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 384 850
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	571 306
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { Crédit - bail mobilier *	HP	
	- Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	40 301
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	10 867	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
VNC		162 209	
CONTROLE FISCAL		5 254	
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES		42 158	181 860
ARRHES CONSERVES			6 940
PCEA			243 356
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

ANNEXE AU BILAN

Exercice du 01-01-2018 au 31-12-2018

Annexe au bilan avant l'affectation des résultats de l'exercice, dont le total est de 7 305 225 € et au compte de résultat présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 359 806 € et dégageant un bénéfice de 571 306€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01-01-2018 au 31-12-2018.

Les notes et tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le contrat de location gérance du fonds de commerce de l'hôtel, restaurant et thalassothérapie « Castel Clara », sis à Bangor (56360), signé en décembre 2011 avec la SARL La Côte Sauvage s'est terminé le 30 Novembre 2018. Les immobilisations acquises par la SARL La Côte Sauvage ont été reprises pour 705 K€ et les 44 salariés de la SARL La Côte Sauvage ont été transférés dans la SAS 3C au 1^{er} décembre 2018.

Dans le cadre d'un projet de restructuration, la SAS 3C a réalisé des apports partiels d'actifs. Ces opérations signées le 31 décembre 2018, ont été réalisées avec effet rétroactif au 30 septembre 2018. Les sociétés suivantes ont bénéficié des apports :

- La SAS Le Cardinal pour ces établissements le Cardinal et le Café Bleu, pour 2 038 384 € ;
- La SAS Le Magic Hall pour son établissement le Magic Hall pour 38 391 € ;
- La SAS Com'Illes pour son établissement Com'Illes pour 40 924 €.

Par une distribution exceptionnelle de dividende du 31 Décembre 2018, les titres de ces 3 entreprises reçus en rémunération de ces apports, ont été transmis aux actionnaires de la SAS 3C.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du commerce – Articles L123-12 et L123-28)
(Décret n°83-1020 du 29-11-1983) (Règlement ANC n°2014-03)

PRINCIPES ET CONVENTIONS GENERALES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrit en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général 2016 applicable à la clôture de l'exercice ainsi que les dispositions particulières relatives au Plan Comptable Hôtelier.

PERMANENCE DES METHODES

Les méthodes d'évaluation pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIF AU BILAN

IMMOBILISATIONS

	Valeur 01-01-2018	Augmentation	Diminution	Valeur 31-12-2018
Immobilisations incorporelles	83 884	4 147	54 928	33 102
Immobilisations corporelles (*)	23 529 807	2 166 986	11 043 086	14 653 707
Immobilisations financières	56 335	2 121 718	2 175 600	2 453
Total général	23 670 026	4 292 850	13 273 614	14 689 262

(*) Dont immobilisations

corporelles en cours :

493 445	190 169	544 197	139 417
---------	---------	---------	---------

AMORTISSEMENTS

	Valeur 01-01-2018	Augmentation	Diminution	Valeur 31-12-2018
Amortissements incorporelles	66 485	5 103	39 718	31 871
Amortissements corporelles	11 811 914	618 402	3 588 581	8 841 735
Amortissements financières				
Total général	11 878 399	623 505	3 628 298	8 873 606

ETATS DES PROVISIONS

	Valeur 01-01-2018	Augmentation	Diminution	Valeur 31-12-2018
Provisions réglementées				
<i>Amortissements dérogatoires</i>	1 733 188	42 158	390 174	1 385 172
Provisions pour risques et charges				
<i>Provisions pour litiges</i>				
Total général	1 733 188	42 158	390 174	1 385 172

ETATS DES ECHEANCES, DES CREANCES ET DES DETTES

	Montant brut	1 an au plus	A plus d'1 an
Etats des créances			
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients	56 132	56 132	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociales et autres organismes			
Impôts sur les bénéfices	61 360	61 360	
Taxes sur la valeur ajoutée	279 404	279 404	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 086	2 086	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	459 933	459 933	
Charges constatées d'avances	93 974	93 974	
Total	952 890	952 890	

	Montant brut	1 an au plus	A plus d'1 an	5 ans au plus
Etats des dettes				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d'un an à l'origine	430 579	182 460	248 119	
Emprunts et dettes financières diverses	150 000		150 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	137 395	137 395		
Personnel et comptes rattachés	238 281	238 281		
Sécurité sociales et autres organismes	152 603	152 603		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	10 150	10 150		
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	845 676	845 676		
Groupes et associés	353 736	353 736		
Autres dettes	423 466	423 466		
Produits constatés d'avance				
Total	2 741 885	2 343 766	398 119	

Emprunts souscrits en cours d'exercice	0
Emprunts remboursés en cours d'année	5 025 971

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
(Décret n°83-1020 du 29/11/83 art 24-12°)

Catégories de titres	Valeurs nominales en Euros	Nombres de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	762,2500	800			800

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 24-4°)

Les brevets concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

EVALUATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES
(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 24-4°)

La valeur brute des immobilisations corporelles de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

EVALUATION DES AMORTISSEMENTS
(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 24-2°)

Les méthodes et durées d'amortissements retenues ont été les suivantes :

Catégories	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire et dégressif	3 ans
Construction	Linéaire et dégressif	Entre 20 et 40 ans
Agencements et aménagements	Linéaire et dégressif	Entre 5 et 20 ans
Installations techniques	Linéaire et dégressif	Entre 5 et 20 ans
Matériels et outillages	Linéaire et dégressif	10 ans + 8 ans + 5 ans
Matériels de transport	Linéaire et dégressif	3 et 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	Entre 3 et 8 ans
Mobilier	Linéaire et dégressif	10 ans + 8 ans + 5 ans

TITRES IMMOBILISES
(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 24-4°)

Les titres de participations ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondérés.

Les titres immobilisés ont les cas échéant été déprécié par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

CREANCES IMMOBILISEES

(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 24-4°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

EVALUATIONS DES MATIERES ET MARCHANDISES

(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 24-1°)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

EVALUATIONS DES CREANCES ET DES DETTES

(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 24-5°)

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

DEPRECIATION DES CREANCES

(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 24-2°)

Les créances, ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

DISPONIBILITES EN EUROS

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

CHARGES A PAYER

(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 23)

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financière	130
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 758
Dettes fiscales et sociales	178 872
Total	209 760

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 23)

Montants des charges d'exploitation constatées d'avance soit 93 974 €

Montants des produits d'exploitation constatées d'avance soit 0 €

PRODUITS A RECEVOIR

(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 23)

Montants des produits à recevoir	Montant
Factures à établir	55 062
Avoirs à recevoir	0
Intérêts à recevoir sur placement	0
Total	0

INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

(Code du Commerce Art. R 123-198; PCG Art. 531-2/19, Art. 532-11 et Art. 532-11)

Résultat de l'Exercice	571 306
Impôt sur les Bénéfices	203 448
Résultat avant impôt	774 754
Variation des provisions règlementées – Amortissements Dérogatoires	-348 016
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires avant impôt	426 738

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 24-9° et 24-16°)

Nantissement des fonds de commerce au bénéfice du Crédit Agricole pour le Castel-Clara	209 355	
Hypothèque conventionnelle	221 094	
TOTAL		430 449

ENGAGEMENT EN MATIERE DE PENSIONS ET RETRAITES

(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 53)

Montant du passif social : 178 181€

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 24-11°)

Filiales et participations	Capitaux propres au 31/12/2018	Quote part du capital détenue en %	Résultat du dernier exercice clos (2018)
TEAM ILE		100	0

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

PARTICIPATION DES SALARIES

(Arrêté du 27 avril 1982)

L'effectif étant inférieur à 50 sur l'année 2018, aucune participation n'est à verser.

SWAP

Une convention d'échange de conditions d'intérêt a été signée par la société en date du 28 mai 2008. Elle vise à ramener les emprunts, initialement souscrits à un taux variable, à un taux fixé à 3,89%. L'échéance finale du SWAP portant sur un montant initial de 3 688 802,01 euros est prévue en juin 2021.

Une indemnité a été versée en 2019 pour mettre fin à la convention de SWAP.

CICE

Le CICE a donné lieu à la comptabilisation d'une créance d'IS d'un montant de 40 970 Euros. Pour la période du 01/01/2018 au 31/12/2018. La contrepartie a été comptabilisée au compte 649, ce qui a pour effet de diminuer le poste de charges de personnel.

Assemblée générale mixte du 20 mars 2019

- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT -

Deuxième résolution

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises en matière ordinaire, sur proposition de la Présidente, **décide** d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, soit 571.306,02 euros, de la manière suivante :

- Au compte "Autres réserves", en intégralité, soit 571.306,02 €
Ce qui porte le solde de ce compte à la somme de 2.458.277,86 euros.

Soit un total affecté de 571.306,02 €

Compte tenu de cette affectation, l'assemblée générale **constate** que les capitaux propres de la Société s'élèvent à 4.563.339,73 euros.

Dividendes distribués antérieurement

L'assemblée générale **prend acte** de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercices	Distribution totale	Dividendes éligibles à la réfaction de l'article 158-3, 2° du CGI	Dividendes non éligibles
31 décembre 2015	-	-	-
31 décembre 2016	50.000 €	1.712,50 €	48.287,50 €
31 décembre 2017	226.617,33 €	4.617,33 €	222.000,00 €
DUA 31 décembre 2018 (CGI, art. 115)	2.117.697,88 €	-	2.117.697,88 €

- ADOPTION -

Cette proposition d'affectation du résultat a été adoptée par l'assemblée générale mixte en date du 20 mars 2019.

Certifié conforme
Le Président



SAS 3C

**Port Goulphar
56360 BANGOR**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

8, rue de Jouanet - 35700 RENNES
Téléphone: 02 99 63 30 00 Fax : 02 99 87 05 08
email: herve.dumoucel@dumoucel.fr

SAS 3C
Port Goulphar
56360 BANGOR

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS – EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DUMOUCEL & Associés – 8, rue de Jouanet - 35700 RENNES

3C
SAS au capital de 609 796 €
Siège social : Port Goulphar
56360 BANGOR

869 500 348 RCS LORIENT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31/12/2018

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la « SAS 3C » relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :



- les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre société, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Rennes, le 5 mars 2019

SAS DUMOUCEL & Associés

Représentée par

Hervé DUMOUCEL

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

Bilan Actif

Période du 01/01/18 au 31/12/18

SAS 3C

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	31 811	31 811		14 642
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 291	60	1 231	2 756
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	33 102	31 871	1 231	17 398
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	171 194	19 631	151 562	348 576
Constructions	12 236 942	7 176 526	5 060 416	10 211 097
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 054 684	756 510	298 174	344 568
Autres immobilisations corporelles	1 048 191	889 068	159 123	262 156
Immobilisations en cours	139 417		139 417	493 445
Avances et acomptes	3 279		3 279	58 052
TOTAL immobilisations corporelles :	14 653 707	8 841 735	5 811 972	11 717 893
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	1 000		1 000	37 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	1 453		1 453	1 433
Prêts				
Autres immobilisations financières				17 902
TOTAL immobilisations financières :	2 453		2 453	56 335
ACTIF IMMOBILISÉ	14 689 262	8 873 606	5 815 656	11 791 626
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	67 500		67 500	12 544
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	87 971		87 971	7 426
TOTAL stocks et en-cours :	155 471		155 471	19 970
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				3 120
Créances clients et comptes rattachés	56 132		56 132	343 392
Autres créances	802 784		802 784	107 681
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	858 915		858 915	454 193
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	381 208		381 208	947 418
Charges constatées d'avance	93 974		93 974	27 377
TOTAL disponibilités et divers :	475 182		475 182	974 794
ACTIF CIRCULANT	1 489 569		1 489 569	1 448 958
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	16 178 831	8 873 606	7 305 225	13 240 584

Bilan Passif

Période du 01/01/18 au 31/12/18

SAS 3C

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 609 796	609 796	609 796
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	60 980	60 980
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 886 972	3 757 502
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	571 306	473 785
TOTAL situation nette :	3 129 054	4 902 063
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	49 115	57 294
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	1 385 172	1 733 188
CAPITAUX PROPRES	4 563 340	6 692 544
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		114 000
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		114 000
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	430 579	5 456 550
Emprunts et dettes financières divers	503 736	705 002
TOTAL dettes financières :	934 315	6 161 552
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	312 638	74 341
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	137 395	99 756
Dettes fiscales et sociales	401 034	82 932
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	845 676	14 400
Autres dettes	110 828	
TOTAL dettes diverses :	1 494 932	197 088
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		1 058
DETTES	2 741 885	6 434 039
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	7 305 225	13 240 584

Compte de Résultat (Première Partie)

SAS 3C

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
Ventes de marchandises	2 152		2 152	1 681
Production vendue de biens				
Production vendue de services	3 357 654		3 357 654	3 641 820
Chiffres d'affaires nets	3 359 806		3 359 806	3 643 502
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			3 432 289	3 711 786
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			26 808	825
Variation de stock de marchandises			(26 517)	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			474 616	351 179
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(132 827)	(4 199)
Autres achats et charges externes			653 099	630 256
TOTAL charges externes :			995 179	978 061
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			148 295	154 005
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			835 619	858 061
Charges sociales			226 747	237 974
TOTAL charges de personnel :			1 062 365	1 096 035
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			623 505	704 404
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			623 505	704 404
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			10 895	13 301
CHARGES D'EXPLOITATION			2 840 239	2 945 804
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			592 050	765 982

Compte de Résultat (Seconde Partie)

SAS 3C

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	592 050	765 982
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		529
Autres intérêts et produits assimilés	721	1 973
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	721	2 501
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	91 543	132 109
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	91 543	132 109
RÉSULTAT FINANCIER	(90 822)	(129 608)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	501 228	636 374
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 940	1 316
Produits exceptionnels sur opérations en capital	334 346	18 356
Reprises sur provisions et transferts de charges	181 860	100 459
	523 146	120 131
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 254	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	202 209	33 006
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	42 158	51 914
	249 620	84 920
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	273 526	35 210
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	203 448	197 800
TOTAL DES PRODUITS	3 956 156	3 834 418
TOTAL DES CHARGES	3 384 850	3 360 633
BÉNÉFICE OU PERTE	571 306	473 785

ANNEXE AU BILAN

Exercice du 01-01-2018 au 31-12-2018

Bilan d'exercice clos le 31-12-2018
Vues et vérifiées par
Le Commissaire aux Comptes

Annexe au bilan avant l'affectation des résultats de l'exercice, dont le total est de 7 305 225 € et au compte de résultat présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 359 806 € et dégagant un bénéfice de 571 306€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01-01-2018 au 31-12-2018.

Les notes et tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le contrat de location gérance du fonds de commerce de l'hôtel, restaurant et thalassothérapie « Castel Clara », sis à Bangor (56360), signé en décembre 2011 avec la SARL La Côte Sauvage s'est terminé le 30 Novembre 2018. Les immobilisations acquises par la SARL La Côte Sauvage ont été reprises pour 705 K€ et les 44 salariés de la SARL La Côte Sauvage ont été transférés dans la SAS 3C au 1^{er} décembre 2018.

Dans le cadre d'un projet de restructuration, la SAS 3C a réalisé des apports partiels d'actifs. Ces opérations signées le 31 décembre 2018, ont été réalisées avec effet rétroactif au 30 septembre 2018. Les sociétés suivantes ont bénéficié des apports :

- La SAS Le Cardinal pour ces établissements le Cardinal et le Café Bleu, pour 2 038 384 € ;
- La SAS Le Magic Hall pour son établissement le Magic Hall pour 38 391 € ;
- La SAS Com'illes pour son établissement Com'illes pour 40 924 €.

Par une distribution exceptionnelle de dividende du 31 Décembre 2018, les titres de ces 3 entreprises reçus en rémunération de ces apports, ont été transmis aux actionnaires de la SAS 3C.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du commerce – Articles L123-12 et L123-28)

(Décret n°83-1020 du 29-11-1983) (Règlement ANC n°2014-03)

PRINCIPES ET CONVENTIONS GENERALES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrit en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général 2016 applicable à la clôture de l'exercice ainsi que les dispositions particulières relatives au Plan Comptable Hôtelier.

PERMANENCE DES METHODES

Les méthodes d'évaluation pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIF AU BILAN

IMMOBILISATIONS

	Valeur 01-01-2018	Augmentation	Diminution	Valeur 31-12-2018
Immobilisations incorporelles	83 884	4 147	54 928	33 102
Immobilisations corporelles (*)	23 529 807	2 166 986	11 043 086	14 653 707
Immobilisations financières	56 335	2 121 718	2 175 600	2 453
Total général	23 670 026	4 292 850	13 273 614	14 689 262

(*) Dont immobilisations corporelles en cours :

493 445 190 169 544 197 139 417

AMORTISSEMENTS

	Valeur 01-01-2018	Augmentation	Diminution	Valeur 31-12-2018
Amortissements incorporelles	66 485	5 103	39 718	31 871
Amortissements corporelles	11 811 914	618 402	3 588 581	8 841 735
Amortissements financières				
Total général	11 878 399	623 505	3 628 298	8 873 606

ETATS DES PROVISIONS

	Valeur 01-01-2018	Augmentation	Diminution	Valeur 31-12-2018
Provisions réglementées				
Amortissements dérogatoires	1 733 188	42 158	390 174	1 385 172
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Total général	1 733 188	42 158	390 174	1 385 172

ETATS DES ECHEANCES, DES CREANCES ET DES DETTES

	Montant brut	1 an au plus	A plus d'1 an
Etats des créances			
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients	56 132	56 132	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociales et autres organismes			
Impôts sur les bénéfices	61 360	61 360	
Taxes sur la valeur ajoutée	279 404	279 404	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 086	2 086	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	459 933	459 933	
Charges constatées d'avances	93 974	93 974	
Total	952 890	952 890	

	Montant brut	1 an au plus	A plus d'1 an	5 ans au plus
Etats des dettes				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d'un an à l'origine	430 579	182 460	248 119	
Emprunts et dettes financières diverses	150 000		150 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	137 395	137 395		
Personnel et comptes rattachés	238 281	238 281		
Sécurité sociales et autres organismes	152 603	152 603		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	10 150	10 150		
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	845 676	845 676		
Groupes et associés	353 736	353 736		
Autres dettes	423 466	423 466		
Produits constatés d'avance				
Total	2 741 885	2 343 766	398 119	

Emprunts souscrits en cours d'exercice	0
Emprunts remboursés en cours d'année	5 025 971

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
(Décret n°83-1020 du 29/11/83 art 24-12°)

Catégories de titres	Valeurs nominales en Euros	Nombres de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	762,2500	800			800

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 24-4°)

Les brevets concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

EVALUATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES
(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 24-4°)

La valeur brute des immobilisations corporelles de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

EVALUATION DES AMORTISSEMENTS
(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 24-2°)

Les méthodes et durées d'amortissements retenues ont été les suivantes :

Catégories	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire et dégressif	3 ans
Construction	Linéaire et dégressif	Entre 20 et 40 ans
Agencements et aménagements	Linéaire et dégressif	Entre 5 et 20 ans
Installations techniques	Linéaire et dégressif	Entre 5 et 20 ans
Matériels et outillages	Linéaire et dégressif	10 ans + 8 ans + 5 ans
Matériels de transport	Linéaire et dégressif	3 et 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	Entre 3 et 8 ans
Mobilier	Linéaire et dégressif	10 ans + 8 ans + 5 ans

TITRES IMMOBILISES
(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 24-4°)

Les titres de participations ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondérés.

Les titres immobilisés ont les cas échéant été déprécié par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

CREANCES IMMOBILISEES

(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 24-4°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

EVALUATIONS DES MATIERES ET MARCHANDISES

(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 24-1°)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

EVALUATIONS DES CREANCES ET DES DETTES

(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 24-5°)

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

DEPRECIATION DES CREANCES

(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 24-2°)

Les créances, ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

DISPONIBILITES EN EUROS

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

CHARGES A PAYER

(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 23)

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financière	130
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 758
Dettes fiscales et sociales	178 872
Total	209 760

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 23)

Montants des charges d'exploitation constatées d'avance soit 93 974 €

Montants des produits d'exploitation constatées d'avance soit 0 €

PRODUITS A RECEVOIR

(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 23)

Montants des produits à recevoir	Montant
Factures à établir	55 062
Avoirs à recevoir	0
Intérêts à recevoir sur placement	0
Total	0

Elaboré par le
Commissaire
à l'Administration
Financière

INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

(Code du Commerce Art. R 123-198; PCG Art. 531-2/19, Art. 532-11 et Art. 532-11)

Résultat de l'Exercice	571 306
Impôt sur les Bénéfices	203 448
Résultat avant impôt	774 754
Variation des provisions règlementées – Amortissements Dérogatoires	-348 016
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires avant impôt	426 738

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 24-9° et 24-16°)

Nantissement des fonds de commerce au bénéfice du Crédit Agricole pour le Castel-Clara	209 355	
Hypothèque conventionnelle	221 094	
TOTAL		430 449

ENGAGEMENT EN MATIERE DE PENSIONS ET RETRAITES

(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 53)

Montant du passif social : 178 181€

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 24-11°)

Filiales et participations	Capitaux propres au 31/12/2018	Quote part du capital détenue en %	Résultat du dernier exercice clos (2018)
TEAM ILE		100	0

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

PARTICIPATION DES SALARIES

(Arrêté du 27 avril 1982)

L'effectif étant inférieur à 50 sur l'année 2018, aucune participation n'est à verser.

SWAP

Une convention d'échange de conditions d'intérêt a été signée par la société en date du 28 mai 2008. Elle vise à ramener les emprunts, initialement souscrits à un taux variable, à un taux fixé à 3,89%. L'échéance finale du SWAP portant sur un montant initial de 3 688 802,01 euros est prévue en juin 2021.

Une indemnité a été versée en 2019 pour mettre fin à la convention de SWAP.

CICE

Le CICE a donné lieu à la comptabilisation d'une créance d'IS d'un montant de 40 970 Euros. Pour la période du 01/01/2018 au 31/12/2018. La contrepartie a été comptabilisée au compte 649, ce qui a pour effet de diminuer le poste de charges de personnel.